

**Procès verbal de la séance du conseil municipal de la commune d’Arcens
qui s’est tenu le vendredi 1^{er} mars 2024 à 18 h
dans la salle du conseil municipal**

Présents : Thierry Girot, président de séance ; Joëlle Courtault, Jean Claude Ribeyre, Brigitte Clauzier, Laurent Chaussinand, Martine Marmey, Nathalie Chanut, Lionel Vignal

Absent ayant donné un pouvoir : Patricia Abel pouvoir à Jean Claude Ribeyre

Absente excusée. Nadège Mercier

Absents : Aurélien Rozé..

Ordre du jour

- 1 - Approbation du procès verbal de la séance du conseil municipal du 25 janvier 2024
- 2 – Demande de subvention au conseil départemental pour le déneigement des voiries communales, hiver 2023-2024
- 3 – PLUI : avancement du projet et référents communaux
- 4 – Questions diverses
- 5- Communication

Laurent Chaussinand a été désigné secrétaire de séance.

1 - Approbation du procès verbal de la séance du conseil municipal du 25 janvier 2024.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 janvier 2024 est approuvé à l’unanimité.

2 - Demande de subvention au conseil départemental pour le déneigement des voiries communales, hiver 2023-2024

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de faire une demande de subvention pour le déneigement auprès du département.

Le conseil municipal vote à l’unanimité la proposition

3 - PLUI : avancement du projet et référents communaux

Monsieur le Maire, explique dans les grandes lignes, les démarches concernant le transfert de compétence du PLU à l’intercommunalité de Val’Eyrieux.

Le PLU de la commune ayant été mis en place en 2022 et étant conforme au Scot, le cout de cette opération devrait représenter environ 10% de la somme globale prévue.

Après réflexion le conseil municipal accepte le principe.

4 - Questions diverses.

- Monsieur le Maire indique au conseil municipal, qu’un riverain du plan d’eau a envoyé un courrier en demandant s’il y avait une rémunération pour l’inondation de son terrain lors de la mise en place du plan d’eau en saison estivale. Un courrier l’informant que la rivière ne sort pas de son lit majeur lors de la mise en place du plan d’eau et qu’aucun accord d’indemnisation n’a été signé avec l’ancien propriétaire.
- Brigitte Clauzier et Martine Marmey demandent à Monsieur le Maire de changer les horaires de la bibliothèque. Elles souhaitent ouvrir seulement une heure par semaine, le mercredi de 16h30 à 17h30. Il est précisé que l’école a maintenant sa propre bibliothèque et en plus une lectrice du village vient une fois par semaine faire la lecture aux élèves.
Monsieur le Maire et le conseil municipal donnent leur accord
- Jean-Claude Ribeyre explique aux conseillés, qu’il a rencontré des jeunes du village qui sont prêt à s’intégrés au club des jeunes « Jeunesse d’Arcens ». Une assemblée générale sera prochainement proposée par le président actuel du club des jeunes. Monsieur le Maire autorise les deux personnes présent dans la salle à prendre la parole pour expliquer leurs envies sportives, anniversaires, aides à la scolarité ect...

- Jean-Claude Ribeyre est étonné d'apprendre que la directrice d'école avait demandé à la mairie de faire des travaux : prévoir un préau et des tablettes pour les élèves. Monsieur le Maire précise qu'il faut avant tout demander des devis pour mettre au budget ces travaux.
- Jean-Claude Ribeyre averti le conseil municipal que l'association ARCADE s'est entretenue avec M. Lextrait pour faire une visite du site hydroélectrique d'Arcens, avec une exposition de photos à la salle polyvalente prévue le samedi 13 juillet 2024.
- Jean-Claude Ribeyre aimerait qu'une activité soit prévue pour les 30 ans de l'Amicale laïque, et fêter aussi les 125 ans de l'école publique.

5 – Communications

Dates à retenir :

- Commission de travail sur le budget **le mercredi 13 mars 2024 à 18h**
- Conseil d'administration du C.C.A.S. **mercredi 10 avril 2024 à 17h**
- Conseil municipal avec **vote du budget mercredi 10 avril 2024 à 18h**

La séance a été levée à 19h35

Secrétaire de séance,
Laurent Chaussinand

Le Maire,
Thierry GIROT